

Séance du 18 mars 2015

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Lionel HERBET, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Jeannine BENOIT, Laurence BÉCUE, Guillaume FLAHAUT, Jérôme COURMONT.

Compte de gestion 2014 du receveur : budgets eau et camping

L'assemblée, statuant sur l'ensemble des opérations réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2014, déclare que les comptes de gestion 2014 pour les budgets eau et camping n'appellent ni observation, ni remarque de sa part.

Comptes administratifs 2014, budgets eau et camping

L'assemblée vote les comptes administratifs 2014 des budgets eau et camping, tels que résumés ci-dessous :

• Budget eau :

- Section de fonctionnement :

Résultat reporté - 2287,49 €
Résultat 2014 12 490,55 €
Résultat de clôture 10 203,06 €

- Section d'investissement :

Résultat reporté 0,61 €
Résultat 2014 9 102,79 €
Résultat de clôture 9 103,40 €

• Budget camping :

- Section de fonctionnement :

Résultat reporté 13 934,99 €
résultat 2014 10 678,49 €
résultat de clôture - 3 256,50 €

- Section d'investissement :

résultat reporté - 62 828,50 €
résultat 2014 - 3 632,13 €
résultat de clôture - 66 460,63 €

Affectation des résultats 2014 budget eau et camping

Compte tenu de la dissolution des budgets eau et camping au 31/12/2014, les résultats arrêtés ci-avant seront repris dans les écritures comptables du budget de la commune 2015.

Fiscalité directe locale : vote des taux

Le conseil vote les taux suivants de fiscalité directe locale pour l'année 2015.

Taxe d'habitation : 19.24 %
Foncier bâti : 21.69 %
Foncier non bâti : 28.71 %

permettant d'obtenir un produit fiscal attendu de 321 537 €.

Encaissement de chèques

Encaissement des chèques suivants :

- Un chèque de 542,28 € concernant un remboursement d'électricité sur la camping par Monsieur et Madame DEFOULOUY pour la période du 1er au 13 janvier 2015
- Deux chèques de 1393,62 € et de 1 680,69 € de APRIL concernant le remboursement des journées maladie de Corinne GUIDE et de Philippe CARPENTIER

Vente parcelle rue du marais section AE 6

Une offre d'achat pour le terrain sis rue du Marais section AE 6 d'une superficie de 70 m² pour un montant de 2 800 € par la SCI DPMF à LA VICOGNE (ce bien est devenu propriété de la commune dans le cadre de la procédure des biens sans maître.) Le conseil municipal décide de vendre le dit terrain à la SCI DPMF pour 2800 €, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur et autorise le maire à signer l'acte de vente.

Renouvellement du bail de la grande hutte

Il convient de renouveler Le bail de la grande hutte conclu pour une durée d'un an à compter du 1er août 2014. Monsieur le Maire propose de relouer le bien pour une durée d'un an à compter du 1er août 2015, à charge pour l'association de la

Absents avec pouvoir : Gérald BRÉZIN à Jeannine BENOIT, Magali LÉGER à Antony DELVILLE.

Absente : Colette ROUSSEAU, excusée

Secrétaire de séance : Guillaume FLAHAUT.

grande hutte de tenir une assemblée générale et de soumettre les comptes de l'association à Philippe BRUNEEL chargé de les examiner. Le président sera tenu de donner la liste des 32 chasseurs ; un tiers du droit de location sera à payer pour le 15 juin et le solde pour le 30 septembre.

Monsieur le maire indique à l'assemblée que deux chasseurs ont réglé avec un retard conséquent : 1 le 25 décembre et 1 le 10 janvier et qu'une telle situation ne peut être acceptée ; il propose donc d'instaurer une pénalité forfaitaire en cas de retard de paiement d'un montant de 90 € et, en cas de récidive une exclusion de la (ou des personnes) de la grande hutte.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de renouveler le bail de la grande hutte pour une durée de un an à compter du 1er août 2015 sous réserve de la tenue d'une assemblée générale et du contrôle des comptes et fixe la liste des chasseurs à 32 dont la liste sera à fournir par le président de l'association avec un montant de cotisations pour les habitants de Picquigny de 360 € et pour les extérieurs de 450 € ; de plus, une pénalité forfaitaire de 90 € est instaurée pour paiement tardif.

Dissolution des budgets eau et camping

Suite à gérance du camping par M et Mme DEFOULOUY et au transfert de la distribution d'eau au SITAE à compter du 1er janvier 2015, le conseil, décide de dissoudre les budgets eau et camping à compter du 1er janvier 2015.

Communications diverses

• Calendrier de réunions diverses :

- CCAS : 1er avril 18 heures
- SIVOS : 24 mars 18 heures
- Conseil municipal : 15 avril 18 heures 30
- Réunion de travail salle des chanoines : 2 avril
- CCOA : 9 avril
- Commission communale des impôts directs : 10 avril.

les commissaires titulaires et suppléants désignés par les services fiscaux sont les suivants :

Titulaires : BÉCUE Francis, BRUNEEL Philippe, COMONT Didier, DELORY Jean-Pierre, ÉLOY Michel (propriétaire de bois), ROUSSEAU Jean (extérieur)

Suppléants : CUVILLIER Hélène, DARRAS Jean-Marc, FOURQUIER Paul, RIFFLART Rémy (propriétaire de bois), HERLEIN Maurice, BONTE Jean-Luc (extérieur)

- Les travaux d'effacement des réseaux rue des Chanoines et rue du Rossignol devraient débuter mi juin et durer environ deux mois.
- Maison de santé : le dentiste ne veut plus adhérer au projet.
- Félicitations à Marine LAIGNIER, jeune auteur de Picquigny pour la publication de son livre.
- Château de Picquigny : c'est l'association d'Eaucourt sur Somme (M. MOPIN) qui a repris la restauration.
- M. FRANCOIS Jimmy saisit le tribunal administratif contre la commune pour montant de retraite inférieur aux prévisions.
- M. PIERRE donne un compte rendu d'une réunion avec TRINOVAL à laquelle il a participé.
- La signalisation au sol Cavée d'Airaines est complètement effacée ; Antony DELVILLE indique que cela relève de la compétence du Conseil Général.
- Les passages piétons vont être refaits.
- Chasse aux oeufs de Pâques, vendredi 3 avril après-midi.
- Le terrain de football a été roulé par Monsieur DELORY.